

2015 AVRIL



Toutes les informations sur
le site de l'association.
Vous pouvez également nous
rejoindre sur notre page

facebook

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Chers collègues,

Les élections départementales ont occupé beaucoup d'entre nous au cours des dernières semaines en Guadeloupe, à La Réunion et à Mayotte. Les conseils départementaux sont maintenant en place avec une nouvelle Présidente en Guadeloupe, Josette BOREL LINCERTIN, un nouveau Président à Mayotte, Soibahadine IBRAHIM RAMADANI, ancien sénateur, et la continuité à La Réunion avec Nassimah DINDAR.

Toutes nos félicitations à tous les conseillers départementaux et bon travail au service de nos concitoyens.

Nous espérons que ces collectivités viendront enrichir nos débats et renforcer notre structure prochainement.

Nous organiserons la 2e rencontre des Centres de gestion des Outre Mer le 1er juin à Nancy en préambule aux 4e rencontres des Collectivités des Outre Mer qui seront organisées par le CNFPT du 1er au 5.

Notre congrès quant à lui devrait se tenir les 14 et 15 octobre prochains à la Porte de Versailles.

En 2015 se tiendra à Paris la COP21, la conférence des Nations Unies sur le climat. C'est un moment important pour la planète entière puisque les engagements qui y seront pris engageront sa santé écologique pour les prochaines décennies. Nous y avons toute notre place à l'instar du colibri qui fait sa part pour éteindre l'incendie dans sa forêt.

Aussi je vous invite tous à préparer ensemble ce congrès 2015.

Soumettez nous vos expériences, vos projets et toutes vos idées de contribution. Merci par avance.

Bon courage à toutes et à tous, et vive l'ACCD'OM!

La Présidente de l'ACCD'OM

Hanima IBRAHIMA
Maire de Chirongui

NYAMOJA OUDZA LOULOU



DU 13 AU 15 OCTOBRE 2015
PARIS PORTE DE VERSAILLES
Solutions pour les ressources et le climat



Josette BOREL LINCERTIN
Présidente du Conseil départemental
de Guadeloupe



Nassimah DINDAR
Présidente du Conseil départemental
de La Réunion



Soibahadine IBRAHIM RAMDANI
Président du Conseil départemental
de Mayotte

LE BUREAU:

Présidente : Hanima IBRAHIMA

Vice Présidents:

La Réunion: Maurice GIRONCEL

Saint Pierre et Miquelon: Karine CLAIREAUX

Guyane: Sophie CHARLES

Guadeloupe: Lucie WECK-MIRRE

Martinique: Maurice BONTE

Nouvelle Calédonie: Jean Patrick TOURA

Polynésie Française: Sylviane TEROOATEA

Collectivités : M. Jean SAUSSAY

Trésorier: Mahafourou SAIDALI

Secrétaire Générale: Line Rose BAILLIF

Membres: Mohamed BACAR

Eugène LARCHER

Dominique ATCHICANON

L'association diffuse chaque jour, du lundi au vendredi, une revue de presse de l'Outre-mer. Sous forme de lien en direction de tous les articles concernant l'Outre-mer sur Internet (journaux locaux, nationaux, newsletters...) Environ 2.000 élus, fonctionnaires des collectivités, des Ministères ou européens apprécient chaque jour ces informations qui permettent d'être informés de la situation politique, économique et de tout ce qui touche au développement durable de l'Outre-mer. Inscription gratuite par mail à :

contact@france-accdom.org

Plan de relance du tri et recyclage : deux mois de plus pour candidater

COLLECTIVITÉS LOCALES DE MÉTROPOLE ET D'OUTRE-MER

ENSEMBLE, RELANÇONS LE TRI ET LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES !



PROLONGATION
DU DÉLAI DE CANDIDATURE AU 31 MAI 2015

Consulter le site www.ecoemballages.fr

APPEL A TOUTES LES COLLECTIVITES

CONGRES 2015: 14 & 15 Octobre:

Vous avez réalisé une ou des actions dans le cadre de votre collectivité que vous souhaitez partager ou une initiative privée de votre région vous semble susceptible d'intéresser d'autres territoires.

FAITES NOUS PARVENIR VOS PROPOSITIONS POUR LE CONGRES.

Qu'est-ce qu'un Plan Climat-Energie Territorial ?

Un Plan Climat Energie Territorial (PCET) est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. Le résultat visé est un territoire résilient, robuste, adapté, au bénéfice de sa population et de ses activités.

Institué par le Plan Climat National et repris par les lois Grenelle, il constitue un cadre d'engagement pour le territoire.

Les PCET sont aujourd'hui obligatoires pour les collectivités de

plus de 50 000 habitants. Mais l'échelle du bassin de vie étant la plus appropriée pour la mise en place des PCET, les territoires de projet sont également encouragés à adopter un PCET, cela de manière volontaire.

Le PCET vise deux objectifs dans un délai donné :

- **atténuer / réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)** pour limiter l'impact du territoire sur le changement climatique ;
- **adapter le territoire au changement climatique** pour réduire sa vulnérabilité.

Source ADEME

TRI-RECYCLAGE: Particularités du Plan DOM COM

Périmètre : La Réunion, Martinique, Guadeloupe, St Pierre et Miquelon, Guyane (collectivités en contrat)

Ouverture à d'autres acteurs (associations / opérateurs / bailleurs / grande distribution) sous réserve de concerner les territoires éligibles

- Mise en place ou amélioration de la desserte
- L'amélioration du dispositif technique d'apport volontaire (la densification des points notamment)
- Adaptations sur la collecte sélective (fréquence, mode de collecte)
- Changements de dispositif de Collecte Sélective pouvant être couplés à la mise en place de la tarification incitative
- La communication et la sensibilisation des habitants via les ambassadeurs du tri

Source Eco Emballages

À l'occasion de la COP 21, la France promeut un «**Agenda des solutions**» afin de dynamiser les initiatives des entreprises, des collectivités, des citoyens...et porter en amont de la conférence une vision positive de la lutte contre le dérèglement, climatique en la positionnant sur le registre du possible. Paris 2015 doit incarner un changement de paradigme : lutter contre le défi climatique ne signifie pas un nécessaire « partage du fardeau » des émissions, mais constitue surtout une opportunité de créations d'emplois et de richesses, d'invention de nouveaux modes de production et de consommation.